
Réflexion autour de la dimension spatiale des processus normatifs

Exemple de la cohabitation entre agriculteurs et autres usagers en Dordogne

Investigating the spatial dimension of the normative processes: the case of the cohabitation between farmers and the other users in Dordogne

Vincent Banos



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/2238>

DOI : 10.4000/gc.2238

ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2009

Pagination : 80-98

ISBN : 978-2-296-10357-3

ISSN : 1165-0354

Référence électronique

Vincent Banos, « Réflexion autour de la dimension spatiale des processus normatifs », *Géographie et cultures* [En ligne], 72 | 2009, mis en ligne le 07 mai 2013, consulté le 22 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/gc/2238> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.2238>

Ce document a été généré automatiquement le 22 mars 2021.

Réflexion autour de la dimension spatiale des processus normatifs

Exemple de la cohabitation entre agriculteurs et autres usagers en Dordogne

Investigating the spatial dimension of the normative processes: the case of the cohabitation between farmers and the other users in Dordogne

Vincent Banos

- 1 Que peut apporter la géographie aux débats sur la production et la régulation des normes sociales dans des sociétés modernes marquées par l'accentuation des logiques d'individuation et la prolifération des références culturelles ? Tenter de répondre à cette question suppose tout d'abord de préciser le sens qu'on donne au mot « norme ». À cet égard, la définition proposée par A. Micoud paraît un point de départ intéressant : « Quand on parle des normes au sens de normes sociales, on désigne l'ensemble des règles et des critères régissant la conduite en société ; modèle culturel de conduite partagé jusqu'à un certain point » (Micoud, 1992, p. 70). Selon cette acception, les normes renvoient moins à l'existence d'un Léviathan dominateur qui imposerait aux individus leurs manières de faire, qu'au caractère conventionnel des règles et au tissu sémantique sans lequel aucune société ne pourrait exister (Berger et Luckmann, 1996). Autrement dit, elle invite à considérer l'élaboration des schèmes de pensée rendant possible l'intercompréhension entre des personnes qui ne partagent pas nécessairement le même univers de référence. Bien que régulières et typiques, les structures d'attribution de sens n'en sont pas moins évolutives, car tout système de normes en activité est en perpétuel mouvement : « Une norme sociale est, simultanément, conception [...], règle d'action et exécution matérielle » (Darré, 1994, p. 21).
- 2 L'intérêt de cette approche pragmatique et interactionniste de l'activité normative tient également au fait qu'elle revalorise le rôle de l'espace, à condition toutefois de concevoir celui-ci non plus comme un simple support des activités humaines, ni même comme un facteur explicatif, mais bien comme un ensemble de ressources et de

contraintes, idéelles et matérielles, participant de la construction des pratiques sociales (Lussault, 2007). Si les individus ont la capacité d'investir symboliquement l'espace, d'en transformer et d'en détourner le sens, ces processus d'appropriations et de requalifications ne sauraient s'extraire complètement des règles collectives et des rapports de pouvoir. Et ce d'autant plus que l'espace est également une matérialité socialement informée qui, sans « commander au corps » (Lefebvre, 1981), n'en contribue pas moins à cadrer les comportements en entravant ou en facilitant leurs spatialisations ; l'écart entre l'intériorisation de ces dispositifs spatiaux et les formes possibles de contestations pouvant du coup s'interpréter comme une condition du jeu social (Chivallon, 2000). Autrement dit, d'un point de vue analytique, il semble pertinent de replacer ce questionnement sur la dimension spatiale des processus normatifs dans une théorie géographique de l'action (Werlen, 2003) dont les axes majeurs sont : (1) une géographie des pratiques quotidiennes insérées dans une modernité saisie comme *modus operandi*, (2) une géographie qui prête attention aux univers de sens dans lesquels s'inscrivent et opèrent les individus, et enfin (3) une analyse culturelle qui intègre une réflexion sociale en postulant que les actions humaines sont construites et structurées par des ressources et des contraintes socialement produites (Giddens, 2005).

- 3 L'objectif de cet article est d'approfondir ce travail de problématisation en essayant d'explicitier les outils conceptuels permettant de saisir comment les interactions situées participent, de manière différenciée, à redéfinir le système des normes sociales qui autorise la coexistence des acteurs ordinaires. Après avoir justifié pourquoi le territoire ne semble pas un cadre d'analyse pertinent, on explorera l'hypothèse selon laquelle l'inventivité normative des situations de coprésence serait notamment corrélée à l'acceptation et au maintien, par les protagonistes de l'action, de la pluralité sémantique des lieux. Afin d'illustrer et d'éprouver *a minima* les capacités heuristiques de cette supposition théorique, le propos s'appuiera sur quelques résultats d'un travail de recherche mené sur les enjeux de la cohabitation entre agriculteurs et non agriculteurs en Dordogne (Banos, 2008)¹. En effet, alors que l'idéal du microcosme villageois fondé sur l'interconnaissance et un être-ensemble harmonieux demeure un référentiel actif des politiques publiques et un horizon d'attente pour un nombre croissant d'individus, l'ouverture des campagnes, au nom notamment de leur intérêt environnemental et patrimonial, vient bousculer les normes locales et en particulier la place accordée aux agriculteurs. Des espaces du voisinage à l'accueil à la ferme (hébergement, restaurations, visites...), en passant par les diverses festivités qui animent le territoire, on a ainsi cherché à comprendre où et comment se redéfinissent les modalités du vivre-ensemble entre les agriculteurs et les non agriculteurs, qu'ils soient usagers permanents ou temporaires des campagnes, dans un département qui a su négocier sa reconnaissance en valorisant ses ressources patrimoniales et la qualité de son cadre de vie.

La recomposition sociale des campagnes au crible de l'analyse culturelle

- 4 Jusque dans les années 1960, l'homogénéité des sociétés rurales tenait notamment à une culture, des coutumes, des relations de voisinage et une vie collective très fortement influencées par le monde paysan (Jean, 2003). Cinquante ans plus tard, même

si le mythe perdure, la « nouvelle modernité de la ruralité » invite à considérer que les campagnes se définissent désormais moins par une organisation et un mode de vie spécifiques que par la mise en scène de leurs aménités culturelles et naturelles (Mormont, 2009). D'ailleurs, les acteurs locaux soutiennent de plus en plus d'initiatives visant à concilier les identités et l'image de marque de leur territoire car la culture est devenue un outil permettant de particulariser l'espace et d'en transformer les représentations collectives, en l'inscrivant dans le cadre de l'unité et de la distinction (Garat, 2005). En ce sens, l'analyse culturelle apparaît comme une grille de lecture permettant de contribuer efficacement aux réflexions initiées par la géographie sociale² pour comprendre les changements à l'œuvre dans les sociétés et les espaces ruraux.

Désancrage/réancrage : un monde rural sous tension

- 5 Tandis que le nombre d'agriculteurs continue inexorablement de décroître pour composer seulement 1,6 % de la population active en 2003, les campagnes françaises se repeuplent. Le mouvement amorcé depuis 1975 dans les petites villes et le périurbain se confirme et transforme désormais même les espaces ruraux éloignés. En Dordogne, la population croît ainsi au rythme annuel de 2 % depuis 1990, et ce malgré un solde naturel toujours fortement déficitaire. Ce repeuplement démographique tient à la généralisation des modes de vie liés à la mobilité géographique –habiter ici/travailler là-bas, passer le week-end ou les vacances ailleurs – mais également à l'attractivité des réserves foncières offertes par le rural et à la déconnexion croissante entre la capacité productive et le développement des territoires ruraux (Talandier, 2007). L'élargissement de la fonction résidentielle des campagnes concerne toutes les classes d'âge et presque toutes les catégories sociales puisqu'on retrouve aussi bien des retraités
- 6 ayant choisi de revenir vivre au « pays », de jeunes ménages travaillant dans les périphéries urbaines mais préférant résider dans un village pour élever leurs enfants, ou encore des populations aux ressources modestes qui, contraintes de s'éloigner des villes, deviennent des captifs du rural. À ces migrations résidentielles, qui dépassent largement le cadre des frontières nationales³, s'ajoutent une forte présence touristique et la multiplication des résidences secondaires. Là encore, la Dordogne apparaît comme un territoire « exemplaire » : il est le premier département français pour le tourisme à la campagne et les résidences secondaires représentent près de 14 % de son parc de logement. En somme, c'est bien tout un kaléidoscope de nouvelles populations qui vient participer, de manière plus ou moins cyclique, à la diversification sociale et fonctionnelle des communes rurales.
- 7 Dès lors, on peut effectivement se demander si, à l'image des ségrégations urbaines, les rapports de pouvoirs et les inégalités sociales ne l'emportent pas sur la cohésion et l'homogénéité au sein des campagnes (Bonnerandi et Deslondes, 2008). Le découplage des lieux de vie (résidence(s), travail, loisirs...) et l'accentuation de la diversité culturelle, y compris à l'échelle locale, contribuent à l'éclatement des sphères sociales et interrogent l'existence même des référentiels, matériels et immatériels, qui proclamaient les identités individuelles et servaient à l'émergence de la conscience d'intérêts collectifs (Claval, 1999). Les matrices culturelles cessent de s'imposer à chacun par nécessité, les signes d'appartenance quittent leur contexte de production,

et les individus doivent reconstruire, à partir de ce patchwork, des processus d'identification complexes. Pour autant, souligner l'importance des processus d'individuation n'implique pas nécessairement d'éluder l'effet structurant des positions sociales. Mais alors que dans les sociétés industrielles les rapports sociaux étaient essentiellement structurés par les rapports de production, dans cette nouvelle étape de la modernité, la possibilité et la capacité des individus à se mouvoir dans des univers culturels hétérogènes deviennent des opérateurs majeurs de la stratification sociale (Wieviorka, 1997). Être mobile suppose en effet de pouvoir et de savoir s'affranchir des multiples normes qui régissent l'accès de tout un chacun aux territoires de la vie quotidienne : « L'espace est un doute parce que la mobilité ouvre, pour certains, le champ des possibles, pour d'autres le champ des incertitudes. Et n'étant pas tous également armés dans cette conquête, le rapport à l'espace géographique constitue alors un rapport social » (Sencébé, 2004, p. 28).

- 8 La diffusion des modes de vie standardisés distingue de moins en moins villes et campagnes ; et même les agriculteurs qu'on se représente volontiers ancrés en un lieu sont parties prenantes de ce *continuum* sociospatial (Mathieu, 1998). Mais, soumis aux injonctions contradictoires de la compétitivité économique et de l'écologisation des campagnes, le monde agricole demeure à la recherche de sa propre définition et peine à se situer dans cette « renaissance rurale » qui devait pourtant se concrétiser par des alliances locales de proximité, voire de voisinage, entre agriculteurs et non agriculteurs (Kayser, 1990). Au contraire, même sur le plan rural, l'agriculture apparaît de moins en moins comme une utilité sociale et de plus en plus comme une nuisance qui cristallise toutes les tensions. Il faut dire que, sans être une classe sociale, les exploitants agricoles n'en sont pas moins un groupe professionnel qui continue de considérer la campagne comme un espace de travail et de production alors que les autres catégories sociales la perçoivent désormais, soit comme une opportunité foncière et immobilière, soit comme un paysage et un patrimoine, c'est-à-dire comme un bien collectif à préserver. L'inscription du principe de multifonctionnalité dans les politiques publiques, et en particulier dans la Loi d'orientation agricole (LOA) de 1999, traduit notamment cette évolution des normes de gestion et de qualification du rural. En demandant aux agriculteurs de contribuer à la protection et à la gestion des ressources naturelles, des paysages, de la diversité biologique et à l'équilibre du territoire, la multifonctionnalité porte un coup redoutable aux représentations dominantes du monde agricole, et plus particulièrement à sa vocation nourricière. Elle implique, de la part des agriculteurs, une réflexion sur le sens et les finalités même de leur métier et leur impose un partage progressif de la gestion de l'espace rural (Perrier-Cornet, 2002). La construction de l'identité professionnelle et de la légitimité d'action des agriculteurs n'est plus seulement l'affaire d'organisations sectorielles engagées dans un dialogue privilégié avec l'État mais s'est élargie à d'autres partenaires, représentants des collectivités territoriales et d'associations de protection de la nature notamment, dans le cadre des concertations organisées de plus en plus souvent à l'échelle départementale ou infra-départementale et visant à appliquer des dispositifs d'intervention publique.
- 9 Déconstruites par les mobilités et les appartenances multiples, les campagnes sont reconstruites sous la forme de territoires formels plus ou moins visibles (Bonerandi et Deslondes, 2008). Pour autant, ces nouveaux territoires institutionnels, érigés au rang de projection spatiale du lien social et des jeux d'acteurs, sont-ils réellement des lieux

où se redéfinissent les normes sociales du vivre-ensemble entre agriculteurs et non agriculteurs ?

Les nouveaux territoires de la ruralité ou la dimension normative du réancrage

- 10 À partir de la fin des années 1970, la figure du local s'impose dans les pays occidentaux comme l'outil privilégié des revendications culturelles et politiques. Compris comme acte de résistance face aux incertitudes de la modernité, il est pensé comme une configuration à partir de laquelle maîtriser le monde et construire la confiance redevient possible (Bourdin, 2000). En France, ce désir de réancrage trouve un véritable écho dans les sciences sociales qui n'hésitent pas à évoquer l'émergence d'un « nouveau paradigme du territoire », sorte d'« antidote postmoderne » (Bonnemaison et Cambrezy, 1996) révélant notre attachement ontologique à certains lieux. Le concept quitte son acception strictement politique et gagne en élasticité pour acquérir le statut d'invariant géographique de nos expériences sociales. Doté de toutes les vertus (politiques, symboliques, historiques, économiques et sociales), le territoire apparaît finalement comme cette commodité conceptuelle qui permettrait de saisir l'ensemble des processus par lesquels l'espace sert de médiation dans la construction des identités sociales. Dès lors, si le territoire trouve une réelle pertinence en raison de sa capacité à donner un sens à l'action des individus, il demeure avant tout pensé comme une matrice identitaire, un espace qui réunit « ceux qui partagent le même sentiment » pour J. Bonnemaison et L. Cambrezy (1996) et espace du « bien être soi et bien être ensemble » pour G. Di Méo (2001).
- 11 Ce consensus scientifique autour de la nécessaire alchimie entre identité et action, culture et politique, alimente les multiples réformes territoriales engagées depuis maintenant plus de trente ans. Ces nouvelles normes de contractualisations territoriales doivent favoriser un développement socio-économique plus harmonieux des territoires et une démocratie locale plus proche des citoyens. Elles connaissent un succès certain, notamment dans les espaces ruraux en rupture d'agriculture et soumis à d'intenses processus de recomposition sociale. Pour autant, ce mythe d'une adéquation entre territoire institutionnel et territoire socioculturel a aussi ses limites et ses écueils. À cet égard, le cas des pays est exemplaire. En effet, associés à l'idéal de la diversité et conçus comme devant être des espaces de discussion capables d'initier de nouvelles solidarités, ces territoires se retrouvent enfermés, dès le départ, dans une quête identitaire puisque la loi indexe leur existence même à la cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale des structures intercommunales qui les composent. Cet impératif d'unité et de distinction, avivé par le contexte d'une très forte concurrence territoriale, conduit très souvent les pays à chercher leurs ressources d'existence dans des artefacts géographiques, et en particulier le patrimoine et le paysage (Bonerandi, 2005). Autrement dit, l'argumentation politique du projet disparaît derrière l'illusion d'une dynamique endogène et des représentations nostalgiques. Le pays du Grand Bergeracois, dans le sud Dordogne, ne fait pas exception à la règle puisque ses premières actions furent consacrées au maillage du territoire par un triple réseau architectural (bastides-églises-châteaux) et à la revalorisation des différents vecteurs d'identités et de singularités, qu'ils soient « naturels », comme la rivière Dordogne et la forêt, ou de « terroir », comme la gastronomie et l'art de vivre. Ce type de requalification qui réduit, entre autres, l'agriculture à des ambiances et des valeurs

idéelles et les agriculteurs à des figures locales trouve peut-être son efficacité dans les images qu'il peut offrir au regard extérieur mais en revanche sa capacité à faire émerger un débat permettant de redéfinir des légitimités d'action semble plus discutable. On peut penser au contraire qu'il participe activement à entériner et à institutionnaliser, sous le masque apparent du consensus et du rassemblement, des logiques de domination et d'exclusion, comme en témoigne l'affirmation, au coeur même de la charte de territoire édictée en 2002, selon laquelle le grand Bergeracois « est une grande réserve environnementale et patrimoniale ».

- 12 Dans une société marquée par l'héritage territorial de l'État-nation, habiller les nouveaux territoires politiques de vertus socioculturelles fait courir le risque de conforter une acception particularisante qui lierait de manière consubstantielle une organisation territoriale et une forme particulière du lien social : celle de la communauté solidaire qui impose les notions de cohésion, de stabilité et de reproduction sociale (Chivallon, 1999). Une lecture holiste des rapports entre le social et le spatial qui masque non seulement les tensions et les rapports de pouvoir inhérents au jeu social (Veschambre et Ripoll, 2002), mais constitue également une contrainte pour l'inventivité normative des acteurs ordinaires. En ce sens, il ne s'agit pas tant de renier les territoires et leurs influences dans les processus normatifs, mais plutôt de considérer que le concept ne suffit pas à comprendre où et comment ceux-ci se jouent.

Variations autour de la figure du lieu, l'espace entre ressource et contrainte de l'action

- 13 En faisant l'hypothèse que l'effectivité et la légitimité de l'activité normative seraient corrélées aux modes d'appropriation et à l'indétermination de sens de certains lieux, on a construit une grille analytique (Banos et Candau, 2006) permettant de saisir l'adaptation et la redéfinition des normes de cohabitation entre agriculteurs et non agriculteurs à l'aune de leurs différentes façons d'investir conjointement l'espace⁴. Deux idéaux-types jouent un rôle particulièrement important dans cet appareil théorique, à savoir l'espace ouvert, qui ne participe que faiblement de la transformation des normes collectives, et surtout le lieu qui, par l'engagement relationnel et l'apprentissage de l'altérité qu'il autorise, permet l'émergence d'un dialogue interculturel.

Les espaces ouverts, un affranchissement des horizons de l'altérité

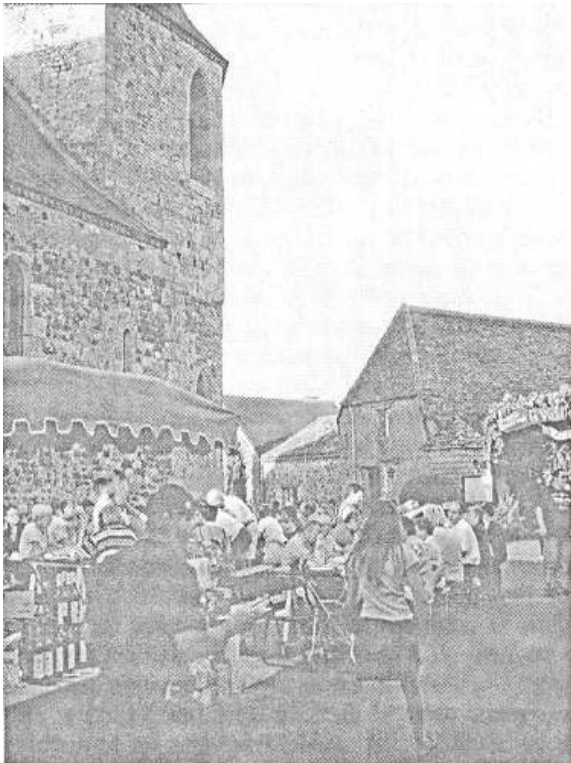
- 14 Si l'espace est un redoutable outil de différenciation et un marqueur efficace des légitimités sociales, à la campagne encore plus qu'ailleurs, les signes matériels de la propriété et/ou des activités de production ne sont ni omniprésents, ni toujours ostensiblement visibles (Le Caro, 2007). Cette particularité, qui donne l'illusion d'une certaine mixité fonctionnelle, a favorisé l'institutionnalisation des espaces ouverts comme principe d'aménagement. En effet, cette notion, apparue dans la réflexion des urbanistes à la fin des années 1960 suite à leurs craintes concernant l'expansion des villes, désigne, la plupart du temps, une portion d'espace privé ou public dont la fonction principale est de répondre à des usages divers : de l'activité récréative à la protection des ressources naturelles, en passant par la contemplation paysagère réduite le plus souvent à la mise en scène d'un archétype qu'il faut préserver de tout

aménagement inopportun. Véhiculant une forte sensibilité environnementale, puisqu'il s'agit souvent de parcs, de corridors verts ou encore de forêts, les espaces ouverts ne pouvaient rester à l'écart du processus « d'esthétisation » et « d'écologisation » des campagnes. En ce sens, ils deviennent des constructions sociales qui décrivent et légitiment une certaine conception de l'espace rural, plus en lien avec les besoins environnementaux et patrimoniaux de nos sociétés (Micoud, 2001). D'un point de vue social, ces espaces normés et signifiés, même s'ils autorisent en théorie la rencontre avec l'Autre, sont surtout des espaces où la consommation et l'expérience sensible de « la nature » priment. La fréquentation y est vécue avant tout sur le mode de l'intime : « Le passant, comme le voyageur, s'approprie en première instance l'espace ouvert où il se meut, sur un mode individuel » (Barbichon, 1991, p. 111). En cas de coprésence, physique ou symbolique, il y a bien entendu une représentation de l'altérité, mais celle-ci est réifiée, rendant impossible toute prise en compte des différences. Conçus selon les normes urbaines de l'évitement, les espaces ouverts sont donc des espaces de sociabilités symboliques où le risque de s'exposer à l'étranger, à l'inconnu, est minimisé, maîtrisé. Ainsi, présenter l'espace rural comme une somme d'espaces ouverts équivaut à conforter l'idée d'un « droit au lieu » (Lazzarotti, 2003), sans nécessairement poser les fondements d'une redéfinition de ses normes de gestion et d'usage.

- 15 On peut retrouver la trace des logiques sociales de l'espace ouvert au coeur même des relations de voisinage de certaines communes rurales. Alors même que le village demeure implicitement un lieu de sociabilité privilégié et que le voisinage constituerait la configuration par excellence des diverses formes de communications interindividuelles construites par la proximité spatiale, certains résidents restent inconnus de leurs voisins (Banos, Candau et Baud, 2009). L'opacité, « médiée » par des murs, des portails ou des haies, et la mise au secret de sa vie dans une sociabilité restreinte, c'est-à-dire centrée sur le couple, la famille et les amis, permettent à ces individus de moduler les normes rurales de l'interconnaissance. Cet anonyme n'est donc ni un vagabond, ni un exclu, autres figures classiques de la vie au village, mais s'apparente davantage à une personne dotée d'un capital social, culturel et économique lui permettant d'activer et de désactiver, selon ses envies et ses lieux de vie, son invisibilité. Par ailleurs, si pour ces anonymes le village n'est effectivement plus ce réservoir de convivialité, leur désir d'intimité n'entre pas nécessairement en contradiction avec leur attachement potentiel au territoire, bien au contraire. Jouir des aménités d'un lieu sans s'investir dans le fonctionnement de la localité, apprécier les personnages, en particulier celui de l'agriculteur, qui composent le tableau éphémère s'offrant à leur contemplation sans s'intégrer à la société locale d'accueil, en somme considérer le territoire comme une scène de spectacle et un produit de consommation culturelle, telle pourrait être la parenthèse d'un « ailleurs familial » choisi par ces personnes.
- 16 Selon M. Stock (2006), cette capacité à domestiquer l'étrangéité des sites et des territoires parcourus serait une conséquence de la routinisation des pratiques de mobilité. À notre sens, cette réflexion stimulante sur l'accentuation de notre compétence stratégique à franchir des limites sociales signifiantes ne peut cependant pas faire l'économie d'une prise en compte du rôle majeur joué par l'extension et la banalisation des processus de patrimonialisation. Cette dernière renforce indéniablement l'hospitalité des lieux, qu'ils appartiennent au domaine public ou à la sphère privée, puisque, loin de se limiter au monumentalisme, ce processus s'étend par

exemple aux objets ordinaires de l'identité agricole (maisons, outils, pigeonniers, bergeries...). Dès lors, et même si la patrimonialisation ne saurait être résumée à cela, elle peut être vue comme un faisceau normatif permettant finalement de s'identifier, efficacement et à un moindre coût, à des lieux et des figures. En effet, vécu sur le mode de l'espace ouvert, le patrimoine esquisse une technique du vivre-ensemble qui consiste à imaginer des existences tierces dans une lecture indiciaire et réifiante de l'altérité. Telles pourraient être par exemple les pratiques auxquelles invitent les nombreuses festivités qui, tout en étant souvent centrées sur la valorisation des traditions paysannes ou des productions agricoles, ne font que rarement mention des réalités actuelles, économiques et techniques, du métier d'agriculteur et demeurent, par conséquent, peu propices à l'émergence de débats entre producteurs et consommateurs. Du choix du site à la disposition des objets en passant par les comportements adoptés, ces festivités démontrent combien la convivialité en actes passe par un agencement spatial de l'action qui proscrie tout discours dissonant (Photo 1). Cette théâtralisation se retrouve également parfois lors de l'accueil à la ferme tant le cadrage institutionnel de cette activité par les différents réseaux touristiques (Gîtes de France) et agricoles (Bienvenue à la Ferme, Accueil Paysan...) tend à promouvoir un accueil familial et convivial. En ce sens, la multiplication, au sein même des espaces privés, des mises en scène – *via* notamment l'embellissement et la sécurisation des abords de l'exploitation – et des ambiances délivrant au monde une empreinte locale flatteuse atténue la possibilité pour les protagonistes d'exposer et de discuter leurs désaccords.

Photo 1 : Un « Marché des Producteurs de Pays » à Audrix, au cœur d'un village médiéval



Tous les samedis soirs de la saison estivale, le « Marché des Producteurs de Pays » offre l'occasion de venir en famille ou entre amis passer une soirée agréable dans ce village qui domine les vallées de la Vézère et de la Dordogne. À l'ombre de l'église du XIII^e siècle et aux abords des longues tables en bois, l'être ensemble paisible passe moins par des échanges discursifs entre producteurs et usagers que par la dégustation de produits de qualité et la consommation symbolique des vertus morales et affectives de cet environnement pittoresque.

V. Banos, 2006

- 17 Cet investissement des situations de coprésence sur le mode de l'espace ouvert regroupe deux formes de dé-liaison, qui sont l'envers et l'endroit d'une seule et même attitude, celle d'un affranchissement des horizons de l'altérité. D'un côté, avec la familiarité, portée notamment par le processus de patrimonialisation, qui transforme l'Autre en un simple figurant, s'effacent les pôles d'une communication possible et se construisent des processus de sujétion sociale. De l'autre, l'anonymat remarqué dans le cadre des relations de voisinage traduirait une logique de distinction sociale où l'invisibilité et les sociabilités électives des uns s'opposeraient à la visibilité et au supposé ancrage des autres. En ce sens, les espaces ouverts assumerait un rôle fonctionnel et idéologique, mais pas politique. Toutefois, les espaces ouverts en tant qu'espaces investis peuvent potentiellement susciter notre curiosité de l'altérité. Si cette potentialité se réalise, on parlera alors de lieu.

Le lieu, de la maîtrise des distances à la structuration des identités collectives

- 18 En géographie, le lieu est souvent présenté comme une entité spatiale où les distances sont nulles. Cette affirmation est ambiguë puisque si le lieu naît d'un rapprochement des individus, il suppose également le maintien d'une certaine distance sociale. Il s'agit d'un préalable indispensable pour que la situation amène les individus à se

repositionner face aux différents référents individuels ou collectifs mis en lumière par l'action. En effet, le lieu est le résultat d'une association particulière et non d'une solidarité de fait comme l'appartenance à un même territoire peut le suggérer. Cette reconnaissance de l'altérité induit *a minima* une adaptation des pratiques, mais elle peut également conduire à des échanges discursifs et à des confrontations d'idées.

- 19 On retrouve ici l'idée du lieu comme contexte d'action « capable de maintenir ensemble des êtres hétérogènes en cohabitation et corrélation réciproque » (Retailé, 1997, p. 93). La modification potentielle des normes, structuration d'une ou plusieurs identités collectives, tiendrait notamment à la mise en récit immédiate ou décalée dans le temps, dans un processus de production de sens, qui permettrait de donner une unité à cet ensemble hétérogène. Par conséquent, l'identité du lieu reposerait, entre autres, sur les stratégies discursives des individus révélant une tension inextricable entre la construction du sujet et son appartenance au monde (Berdoulay et Entrikin, 1998).
- 20 Les situations de coprésence liées à l'accueil à la ferme démontrent combien il est nécessaire de dépasser une vision essentialiste de l'espace. En effet, lorsque ce retour dans la sphère originelle de la communauté ne se réduit pas à une exigence de convivialité et de familiarité, l'ouverture de l'espace domestique rend possible la construction d'un lieu. Malgré un cadrage institutionnel de plus en plus prégnant, l'accueil du public sur les exploitations agricoles engendre une incertitude qui oblige *de facto* les protagonistes à construire leurs propres règles du jeu. Des « réserves sûres » (Goffman, 1979) à l'instauration de conversations, les différentes stratégies comportementales adoptées par les protagonistes pour faire face à l'expérience, sur un espace somme toute restreint, de la coprésence physique favorisent l'expérience de l'altérité, comme en témoignent les propos de cette agricultrice : « Avec mon mari, on se regarde et on se dit 'là, il va falloir jouer serré parce que ce ne sont pas nos idées' ». Cette reconnaissance et cette acceptation de la différence, aussi bien par les propriétaires que par les visiteurs, témoignent d'une certaine attention mutuelle. L'hôte qui ne demeure pas dans un non-lieu mais chez autrui ne jouit en fait que des droits, souvent implicites, accordés par des propriétaires qui sont à son service. Il s'agit là d'un équilibre fragile auquel participe activement la coexistence, à l'échelle de l'exploitation, de divers usages. Certes, la segmentation de l'espace en îlots fonctionnels, véhiculée par les organismes touristiques et agricoles, contribue à redéfinir les contours et la connexité des différentes sphères constitutives de ces exploitations. Non seulement, le succès du principe séparatif entraîne la dissociation croissante des espaces de villégiature et de la sphère domestique des propriétaires mais les espaces de travail, pouvant être sources de nuisances visuelles et olfactives, sont également repoussés en périphérie sous l'effet de la transformation des abords de la ferme en des lieux à vivre et à visiter, et plus seulement à produire. Pour autant, ne possédant pas toujours le patrimoine immobilier nécessaire à l'application de ces dispositifs spatiaux, les propriétaires sont souvent amenés à mettre en place des stratégies de substitution, plus ou moins éphémères, qui atténuent cette segmentation des usages. Par exemple, une stabulation peut être nettoyée afin d'accueillir un groupe de visiteurs l'après-midi et redevenir le soir même un bâtiment d'élevage. Or cette labilité est l'un des ressorts essentiels permettant non seulement de maintenir une certaine pluralité sémantique à l'échelle de l'exploitation, mais également de faire de l'activité agricole un objet de discussion. En effet, le contexte d'action qui entoure les individus et que ceux-ci intériorisent avec plus ou moins d'écarts, constitue un vecteur

important des échanges élaborés. Ainsi, de la météo à la nourriture, en passant par les images saisies aux détours d'une promenade, les accroches possibles sont nombreuses mais soumises à cette accessibilité (visuelle, olfactive, auditive, tactile et gustative). L'aspect et le goût d'un aliment peuvent ainsi suffire à l'émergence d'une conversation sur le rôle des pesticides ou des OGM, tandis que la météo permet d'évoquer les enjeux de l'irrigation. L'agriculture retrouve donc une certaine visibilité, même si l'on demeure davantage dans le registre de l'information et de l'expérience sensible que dans celui du débat contradictoire (Photo 2).

Photo 2 : Lors d'une visite de ferme, une rencontre médiatisée par des « objets naturels » ?



L'exploitant agricole, spécialisé dans la sélection génétique de races bovines, présente son outil de travail qui est aussi une image de nature pour les visiteurs.

V. Banos, 2006

- 21 En favorisant l'attention et les relations de confiance, les situations de coprésence liées aux séjours en chambres d'hôtes ou aux visites de fermes ouvrent la voie à une exigence de compréhension mutuelle à partir de l'expérience particulière de nos rapports au monde ; processus qui est au fondement même du lieu. Elles participent à la production normative dans le sens où chaque individu ou groupe est amené à discuter d'un objet à partir de l'usage qu'il en fait. Les diverses représentations et usages sont ainsi rendus visibles, ou plus précisément mis à la connaissance, au moins partielle, de l'ensemble des protagonistes. Aujourd'hui, les chemins ruraux ne sont plus systématiquement des itinéraires agricoles permettant d'accéder aux parcelles, mais certains deviennent aussi des chemins de randonnée ; de la même manière, les bandes enherbées indécélables par certains visiteurs sont pour les gestionnaires, les protecteurs de la nature et les usagers avertis des pièges à nitrates. Cette évolution linguistique porte l'empreinte de pratiques (agricoles mais aussi de loisirs ou environnementales) qui se trouvent ainsi légitimées. Certaines études semblent confirmer cette activité normative lorsqu'elles montrent que les agriculteurs ayant des

contacts « habituels » avec des non agriculteurs sont plus sensibles que leurs homologues aux problématiques de protection des ressources naturelles et d'entretien du paysage : soit parce qu'ils habitent une région à forte pression touristique, soit parce qu'ils participent à des réseaux extraprofessionnels, soit encore parce qu'ils se représentent l'endroit où ils vivent comme habité par des « gens de la ville » (Candau et Deuffic, 2005).

- 22 Contrairement à une idée répandue, la prolifération des références culturelles n'est pas l'apanage des mondes urbains. En effet, l'éloge de la ruralité qui accompagne la reconquête des campagnes dissimule mal les tensions inhérentes à la transformation de ces sociétés par les processus de désenclavement et de réenclavement. En ce sens, les questions de la place que nous accordons aux autres et à nous-mêmes (Lussault, 2009) constituent des problématiques essentielles pour le devenir des campagnes, en raison, notamment, de la remise en question de la légitimité d'action de certains groupes sociaux, et en particulier des agriculteurs. Or penser que les nouveaux territoires-projets peuvent suffire à redéfinir les normes sociales du vivre-ensemble entre agriculteurs et non agriculteurs constitue sans doute une erreur de diagnostic. Le territoire semble être devenu cette évidence indiscutée qui, tout en étant, en apparence, fondée sur les valeurs consensuelles de la cohésion et du bien commun, autorise des logiques de contrôle et de distinction sociale. L'urbanité rurale ne se résume donc pas à l'émergence d'une culture de territoire et de chartes mais se fabrique également dans les spatialités ordinaires, sachant que celles-ci revêtent une dimension matérielle tout autant que cognitive et symbolique.
- 23 En optant pour une théorie de l'action qui invite à concevoir l'espace comme un ensemble de contraintes et de ressources, on a proposé deux idéaux-types pouvant permettre d'évaluer l'inventivité normative entre agriculteurs et non agriculteurs à l'aune de leurs pratiques spatiales. La logique sociale de l'espace ouvert doit être conçue comme un mode d'appropriation où l'imposition de ses propres normes est facilitée par l'ignorance, volontaire ou non, des typicités « locales ». Cette capacité de s'affranchir des horizons de l'altérité ne signifie pas l'absence d'une vie sociale, mais on est là au degré minimal de la renégociation des normes collectives. La multiplication de ces logiques, de l'espace du voisinage jusqu'au cœur même de la sphère domestique des agriculteurs en passant par les diverses festivités, témoigne assurément de la pénétration des normes urbaines de l'évitement, de l'esthétisation et de la sécurisation. *A contrario*, le lieu, en l'occurrence un lieu hybride puisque les exploitations ouvertes au public sont des propriétés privées, autoriserait à rechercher une interaction sociale pouvant aboutir à la modification d'une normativité existante. La notion de lieu est ici centrale car elle ouvre tout à la fois sur une pensée de l'espace public, figure par excellence de l'activité politique, mais également sur une compréhension de la constitution des lieux en marqueurs des identités collectives. En effet, un lieu où se maintient une tension entre appartenance et ouverture à l'Autre pourrait révéler le passage d'une expérimentation de normes à un processus de constitution d'un lien social plus établi, à condition toutefois que la situation bénéficie d'une publicité qui permettrait de déployer l'action située dans d'autres espace-temps, comme ce fut, par exemple, le cas avec les parcs naturels puisque ces lieux, initialement construits pour signifier la possibilité d'un avenir différent, furent reproduits et imités (Micoud, 2001). Inversement, le lieu peut perdre son rôle initial de mise en coexistence d'éléments hétérogènes s'il est habillé et densifié par la mémoire collective. Ces lieux sanctuarisés

et naturalisés, dont l'archétype est le monument, pourraient à nouveau s'imposer comme symboles de l'emprise d'un collectif sur un espace et, dans une logique d'abolition du politique au profit du groupe social qui les a conçus, « se révéler moins tolérants envers les gens venus de l'extérieur et ne partageant pas la même façon de voir la vie » (Entrikin, 1997, p. 352). En ce sens, appréhender la problématique de la régulation des normes sociales à partir de la tension entre l'édification et la pratique de lieux possédant une certaine épaisseur culturelle pour permettre l'appropriation sans qu'ils deviennent denses au point de rendre les frontières imperméables et d'exacerber les processus d'exclusions apparaît comme une piste de réflexion stimulante. Une hypothèse qui suppose notamment d'analyser les interactions sociales, dans leurs dimensions discursives et pratiques, afin de dévoiler les écarts culturels et les moteurs sociaux des rapports aux autres et à l'espace (Di Méo, 2008).

BIBLIOGRAPHIE

- BANOS, Vincent, Jacqueline CANDAU et Anne-Cécile BAUD, 2009, « Anonymat en localité : enquête sur les relations de voisinage en milieu rural », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n° 127, p. 247-267.
- BANOS, Vincent, 2008, « L'hypothétique construction des lieux ordinaires entre agriculteurs et non agriculteurs en Dordogne », thèse de doctorat en Géographie, Paris, université de Paris IV-Sorbonne, 516 p., non publiée, disponible à l'adresse : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/42/66/52/PDF/These_Banos_2008.pdf
- BANOS, Vincent et Jacqueline CANDAU, 2006, « Recomposition des liens sociaux en milieu rural. De la fréquentation d'espaces à la production de normes collectives ? », *Espaces et Sociétés*, n° 127, p. 97-112.
- BARBICHON, Guy, 1991, « Espaces partagés : variation et variétés des cultures », *Espaces et Sociétés*, n° 62-63, p. 107-133.
- BERGER, Peter et Thomas LUCKMANN, 1996 [1966], *La construction sociale de la réalité*, Paris, Éditions Armand Colin, 288 p.
- BERDOULAY, Vincent et J.-Nicholas ENTRIKIN, 1998, « Lieu et sujet : perspectives théoriques », *L'Espace Géographique*, n° 28(2), p. 111-120.
- BONNEMAISON, Joël et Luc CAMBREZY, 1996, « Le lien territorial : entre frontière et identité », *Géographie et Cultures*, n° 20, p. 7-19.
- BONERANDI, Emmanuelle, 2005, « Les pays ont dix ans... Retour sur expérience », *Géoconfluences*, disponible sur Internet : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutScient2.htm>
- BONERANDI, Emmanuelle et Olivier DESLONDES, 2008, « Où va la géographie rurale ? », *Géocarrefour*, n° 83(4), p. 255-259.
- BOURDIN, Alain, 2000, *La question locale*, Paris, Presses universitaires de France, 253 p.
- CANDAU, Jacqueline et Philippe DEUFFIC (dir.), 2005, *La prise en compte de l'environnement par les agriculteurs. Résultats d'enquête*, Bordeaux, Cemagref & Cnasea, 283 p.

- CLAVAL, Paul, 1999, « Qu'apporte l'approche culturelle à la géographie ? », *Géographie et Cultures*, n° 31, p. 21-30.
- CHIVALLON, Christine, 1999, « Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ? », *Géographie et Cultures*, n° 31, p. 119-137.
- CHIVALLON, Christine, 2000, « D'un espace appelant forcément les sciences sociales pour le comprendre », dans M. Lévy et M. Lussault (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux, Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, p. 299-319.
- DARRÉ, Jean-Pierre, 1994, « Le mouvement des normes avec Bakhtine et quelques agriculteurs », dans J.P. Darré (dir.), *Pairs et experts en agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Erès, p. 15-30.
- DI MÉO, Guy, 2001, *Géographie sociale et territoire*, Noisy le Grand, Nathan Université, 303 p.
- DI MÉO, Guy, 2008, « La géographie culturelle : quelle approche sociale ? », *Annales de Géographie*, n° 660-661, p. 47-66.
- ENTRIKIN, J.-Nicholas, 1997, « Lieu, culture et démocratie », *Cahiers de Géographie du Québec*, n° 41 (114), p. 340-350.
- GARAT, Isabelle, 2005, « La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale », *Annales de Géographie*, n° 643, p. 265-284.
- GIDDENS, Anthony, 2005 [1987], *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, 474 p.
- GOFFMAN, Erwin, 1979 [1956], *La mise en scène de la vie quotidienne (Tome 1) : la présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 251 p.
- HERVIEU, Bertrand et Jean VIARD, 1996, *Au bonheur des campagnes*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 155 p.
- JEAN, Yves, 2003, « L'agriculteur, la ruralité et le géographe : pour une socio-géographie des agriculteurs », *Revue de Géographie Alpine*, n° 91(4), p. 31-41
- KAYSER, Bernard, 1990, *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 316 p.
- LAZZAROTTI, Olivier, 2003, « Tourisme et patrimoine », *Annales de Géographie*, n° 629, p. 91-110.
- LE CARO, Yvon, 2007, *Les loisirs en espace agricole. L'expérience d'un espace partagé*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.
- LEFEBVRE, Henri, 1981 [1974], *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 485 p.
- LUSSAULT, Michel, 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Le Seuil, 364 p.
- LUSSAULT, Michel, 2009, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 222 p.
- MATHIEU, Nicole, 1998, « La notion de rural et les rapports ville/campagne en France : les années 90 », *Économie Rurale*, n° 247, p. 11-20.
- MATHIEU, Nicole, 1996, « Rural et urbain : unité et diversité dans les évolutions des modes d'habiter », dans M. Jollivet et N. Eyzner (dir.), *L'Europe et ses campagnes*, Paris, Presses des Sciences Politiques, p 151-173.
- MICOUD, André, 2001, « La campagne comme espace public ? » *Géocarrefour*, n° 76 (1), p. 69-73.

- MICOUD, André, 1992, « La production sociale de normes en matière d'environnement », dans P. Fritsch (dir.), *L'activité sociale normative*, Paris, CNRS, p. 69-91.
- MORMONT, Marc, 2009, Globalisation et écologisation des campagnes, *Études rurales*, n° 183, p. 143-160.
- PERRIER-CORNET, Philippe (dir.), 2002, *À qui appartient l'espace rural ?*, La Tour d'Aigues et Paris, Édition de L'Aube et DATAR, p. 9-21.
- RENARD, Jean, 1984, « Changement social et société rurale », dans J. Beaujeu-Garnier, *Sens et non-sens de l'espace*, Paris, Collectif français de géographie urbaine et sociale, p. 215-226.
- RETAILLE, Denis, 1997, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po., 283 p.
- ROCHEFORT, Renée, 1961, *Le travail en Sicile : étude de géographie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 346 p.
- SENCEBE, Yannick, 2004, « Être d'ici, être ici », *Ethnologie Française*, n° 34 (1), p. 23-29.
- STOCK, Mathis, 2006, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestems.net/document1853.html>
- TALANDIER, Magali, 2007, *Un autre modèle de développement hors mondialisation. Le cas du monde rural français*, thèse de doctorat, Créteil, Institut d'urbanisme de Paris, université Paris-XII, 379 p., non publiée, disponible à l'adresse <http://talandier.com/thesetalandier.pdf>
- VESCHAMBRE, Vincent et Fabrice RIPOLL, 2002, « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », dans Y. Jean et C. Calenge (dir.), *Lire les territoires*, Tours, MSH « Villes et Territoires », p. 261-288.
- WERLEN, B., 2003, « Géographie culturelle et tournant culturel », *Géographie et Cultures*, n° 47, p. 7-28. MORMONT, Marc, 2009, Globalisation et écologisation des campagnes, *Études rurales*, n° 183, p. 143-160.
- WIEVIORKA, Michel, 1997, « Culture, société et démocratie », dans M. Wieviorka (dir.), *Une société fragmentée ?*, Paris, La Découverte, p. 11-56.

NOTES

1. Cette thèse, réalisée au sein de l'unité *Aménités et Dynamiques des Espaces Ruraux* du Cemagref, contribue au programme de recherche "*Mixité sociale en milieu rural*" (CCRD Aquitaine).
2. On peut évoquer, entre autres, le travail fondateur de R. Rochefort (1961) sur les campagnes siciliennes mais également la participation de nombreux géographes aux actions thématiques du CNRS sur le changement social à la fin des années 1970 (Renard, 1984), ou plus récemment les réflexions de N. Mathieu (1996, 1998) sur la transformation des relations villes/campagnes et l'évolution des modes d'habiter.
3. Par exemple, en 1999, on dénombrait environ 7 100 résidents permanents britanniques en Dordogne, soit 2 % de la population du département.
4. D'un point de vue méthodologique, ce travail d'investigation a, tout d'abord, nécessité une identification des occasions de coprésence entre agriculteurs et autres usagers en Dordogne. Ensuite, une enquête par entretiens et observations fut menée

afin de saisir les logiques d'actions à l'œuvre dans certaines de ces situations. Mais la compréhension de ces accommodements nécessitait également de prendre en compte le contexte et le tissu sémantique des situations. On a donc effectué un travail d'archives et étudié les actions de certains territoires projets afin d'analyser les permanences et les changements intervenus dans la mise en récit du département et en particulier la place accordée au monde agricole (Banos, 2008).

RÉSUMÉS

Cet article propose une réflexion sur le rôle de l'espace dans la redéfinition des modalités du vivre-ensemble entre les agriculteurs et les autres usagers d'un département rural soumis à une intense diversification sociale et fonctionnelle. Après avoir justifié pourquoi l'urbanité rurale ne saurait se résumer à une culture de territoires, on présente deux idéaux types (l'espace ouvert et le lieu) permettant d'évaluer l'inventivité normative des situations de coprésence entre agriculteurs et non agriculteurs à l'aune de leurs pratiques spatiales. Tandis que les places de village ou les sphères du voisinage sont de plus en plus appropriées et fréquentées sous la forme d'espaces ouverts, c'est-à-dire sur le mode de l'évitement et de la consommation, l'ouverture des exploitations agricoles au public rend possible la construction de lieux et l'émergence d'un dialogue interculturel.

This article investigates the role of space in the redefining of « living together » between the farmers and the other users of a rural subdivision subject to an intense social and functional reorganization. Having explained why the rural urbanity is not reduced to a culture of territories, two representative types are introduced (open space and place) allowing the assessment of the normative inventiveness of the situations of mutual presence between farmers and nonfarmers according to their spatial practices. Whereas villages squares and neighbourhoods are used as open space, that is on the avoidance and consumption modes, the opening of farms to the public remakes possible the construction of places and the emergence of an intercultural dialogue.

INDEX

Index géographique : Dordogne, France

Keywords : rurality, social norms, farming, heritage, territory, open space, place, Dordogne

Mots-clés : ruralité, normes sociales, agriculture, patrimoine, territoire, espace ouvert, lieu

AUTEUR

VINCENT BANOS

Laboratoire Espaces, Nature et Culture UMR 8185-CNRS

v.banos@wanadoo.fr